

ARRETE
du Président de la Communauté de Communes des Trois Provinces
portant demande de financement auprès de la CAF du Cher
pour l'organisation de la Journée des Métiers, de l'Artisanat et de l'Emploi –
édition 2025

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation d'attributions donnée par l'organe délibérant au Président ;
Vu la délibération DCC n°23-63 du 27 juin 2023 relative aux délégations accordées par le conseil communautaire à Monsieur le président pour la durée du mandat ;
Vu les statuts de la Communauté de communes ;
Considérant les objectifs de la Convention Territoriale Globale de services aux familles, signée pour la période 2023 – 2027 ;
Considérant l'Opération de Revitalisation de Territoire portée par la Ville de Sancoins dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain ;
Considérant que le projet d'organisation d'une Journée des Métiers, de l'Artisanat et de l'Emploi à Sancoins contribue à l'animation sociale du territoire et à favoriser l'insertion professionnelle, tout en valorisant l'écosystème économique local et les savoirs-faires ;
Considérant les modalités de financement de la CAF du Cher, dans le cadre de son Appel à projets 2025 ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Caf du Cher reconduit en 2025 sa campagne d'Appel à projets visant à développer et à pérenniser l'offre de services aux familles, à réduire les inégalités territoriales et sociales sur le département et à soutenir l'innovation sociale en faveur de la petite enfance, de l'enfance, la jeunesse, la parentalité et l'animation des territoires.

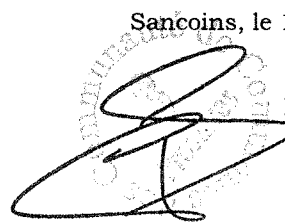
Article 2 : La Communauté de communes des 3 Provinces sollicite un financement à ce titre pour l'organisation de la Journée des Métiers, de l'Artisanat et de l'Emploi – édition 2025 (descriptif en annexe), selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant en euros H.T	Recettes	Montants en euros	Taux
Achats matériels, fournitures, produits	195 €	CC3P	369 €	20 %
Publicité, publication	1 650 €	CAF du Cher	1 476 €	80 %
Total	1 845 €	Total	1 845 €	100 %

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Sancoins, le 16 janvier 2025

Le Président,
Pierre GUIBLIN



REÇU EN PREFECTURE

le 16/01/2025

Application agréée f. legalite.com

99_AR-018-241800432-20250116-25_03FL-RR

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Cté de Cnes des 3 provinces

Utilisateur : Durin

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	25_03FL
Date de la décision:	2025-01-16 00:00:00+01
Objet:	DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAF DU CHER POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNEE DES METIERS, DE L'ARTISANAT ET DE L'EMPLOI ? EDITION 2025
Classification matières/sous-matières:	7.5.1
Identifiant unique:	018-241800432-20250116-25_03FL-AR

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 018-241800432-20250116-25_03FL-AR-1-1_0.xml	text/xml	1133
<i>nom original:</i> 2503 - Annexe_Dossier AAP CAF 2025 FONCT_JMAE 2025 CC3P.pdf	application/pdf	6377192
<i>nom de métier:</i> 99_AR-018-241800432-20250116-25_03FL-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	6377192
<i>nom original:</i> 2503 - Dde financement AAP CAF Journée MAE 2025.pdf	application/pdf	193570
<i>nom de métier:</i> 99_AR-018-241800432-20250116-25_03FL-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	193570

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	16 janvier 2025 à 13h54min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 janvier 2025 à 13h55min08s	l'enveloppe 1159106 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	16 janvier 2025 à 14h00min25s	
Acquittement reçu	16 janvier 2025 à 14h05min13s	Reçu par le miat le 2025-01-16